

# L'ÉCHO FANOUIN

**N°3 - AUTOMNE 2021** 



Risque et prévention des inondations 2 nouvelles orthophonistes

Rentrée scolaire





# RETOUR EN IMAGES

07/07



REPRÉSENTATION THÉATRALE MAESTRO





STRUCTURES GONFLABLES





CONCOURS DE PALETS



CONCOURS CHIENS DE SAUVETAGE









EXPOSITION CHAPELLE DES VIGNES

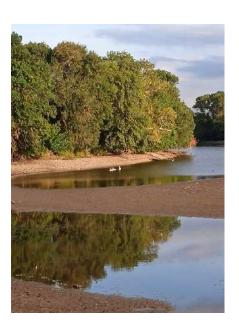
# **RETOUR EN IMAGES**



# C'est quoi les écourues?

Du 8 septembre au 15 décembre 2021, des opérations d'inspection et de réparation des ouvrages sur les rivières Mayenne et Oudon nécessitent l'abaissement artificiel du niveau de l'eau. Durant cette période, appelée communément navigation «écourue». la interdite (la pratique de la pêche reste néanmoins autorisée en Maine et Loire). En tant que propriétaire et gestionnaire des voies d'eau du bassin de la Maine (Sarthe, Maine, Mayenne, Oudon et Loir), le Département assure l'entretien et

la remise en état de son domaine. Il s'occupe aussi de leurs rives et de leurs ouvrages de navigation (pertuis, barrages, écluses, etc...). Ces travaux visent à pérenniser le patrimoine fluvial et la navigation. Les promeneurs et les riverains trouveront, en cette période, une occasion de venir observer ces paysages étonnants de rivières au niveau exceptionnellement bas.



# Forum des associations

Le 4 septembre dernier, l'espace culturel a accueilli le forum des associations. A cette occasion plus de 200 visiteurs ont pu rencontrer les 23 associations fanouines présentes et ainsi découvrir les nombreuses activités culturelles et sportives proposées au sein de la commune.



Retrouvez les coordonnées des associations sur www.feneu.fr - vie associative



# « Lumière sur » les jeunes sauveteurs fanouins

Vendredi 3 septembre, Mickaël Jousset, Maire de Feneu, entouré d'élus et de sapeurs-pompiers du centre de première intervention, a tenu à rendre hommage à 3 jeunes fanouins : Hanaé, Lison et Colin. Malgré leur jeune âge, ils ont porté assistance à une personne victime d'un malaise sur un chemin communal et ont eu le reflexe d'alerter un adulte afin de permettre une prise en charge rapide par les pompiers volontaires de Feneu. Bravo à eux pour leur détermination et leur courage. Les enfants auront le plaisir de visiter le centre de secours fanouin.





# **Edito**

# Prendre le temps de se retrouver

Un été avec nos proches dans un contexte sanitaire amélioré. Certes la météo a eu ses caprices, mais qu'il fut bon de sentir à nouveau cet esprit de liberté souffler, ouvrir les frontières de nos déplacements et nous permettre de retrouver nos familles, amis et célébrer nos mariages! L'effort consenti sur ces 18 mois de confinements successifs, le respect des gestes barrières qui reste de vigueur et cet engagement vaccinal fort nous permettent aujourd'hui de vivre un présent où le collectif qui nous a tant manqué va pouvoir s'exprimer.

Une rentrée tous ensemble à Feneu. Magistralement orchestrées, les nombreuses animations proposées par le comité des fêtes ce 28 août dernier et lors de «Bouge ton F'neu» le 4 septembre nous ont réunis dans un bel esprit convivial villageois. Le dynamisme fanouin est bien présent et le forum des associations en a été la démonstration. Ces évènements ont accompagné la rentrée scolaire de nos 230 écoliers qui ont découvert un restaurant scolaire agrandi et une nouvelle structure : La Farandole. Cet espace permet de disposer d'une bibliothèque repensée toujours animée par ses bénévoles ainsi qu'un accueil périscolaire lumineux et organisé en différents pôles au service de l'enfant.

Des élus actifs à votre écoute. Malgré un épisode climatique majeur dès le début de mandat (reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour inondations) qui a nécessité de mener des actions préventives et curatives d'urgence, la nouvelle équipe municipale a pris ses marques et a placé immédiatement la communication au centre de ses préoccupations. Avec un conseil municipal

ouvert au public, des adjoints disponibles et présents sur le terrain, un maire accessible chaque semaine, les Fanouins et les Fanouines peuvent désormais rencontrer premier samedi matin de chaque mois leurs élus autour d'un moment convivial, le «café Fanouin», tout en



découvrant les structures fanouines : un bon moyen d'échanges et de découvertes !

Un avenir de co-construction. Nous entrons dans cet automne avec de nouvelles actions collectives : la mise en place de la semaine bleue pour nos aînés, le lancement des comités consultatifs, la construction d'un projet de journée citoyenne et le travail préparatoire à la mise en place de référents de proximité et d'une «réserve citoyenne».

Vous l'aurez compris : le contexte nous invite à nouveau à nous ouvrir et partager les uns les autres. Notre volonté de vous associer et d'agir ensemble pour Feneu n'a jamais été aussi forte et tous ces échanges à venir nous permettront, j'en suis persuadé, de tracer une vision nouvelle pour notre village sur ces prochaines années.

Votre maire, Mickaël Jousset

# SOMMAIRE

Retour en images	2
Edito	4
Vie municipale	5
Dossier	8
Vie de la commune	10
Vie pratique / Agenda	12

# Parution du N°4 de l'Echo Fanouin : Janvier 2022

Journal d'information de la commune de Feneu - Automne 2021 - Responsable de la publication : Mickaël Jousset - Rédaction/Conception : Mickaël Jousset / Julie Larèze / Elodie Choveau /Jean Pierre Clavreuil/ Eric Wagner/Yvette Giraud/ Robert Chapotte / Anouck Tharreau/Nathanaëlle Cornet/Gwennaël Cordier - Photos : Mairie de Feneu / Yann Choveau/Christelle Le Mellay/ADMR/Téléthon.Maquette : BROGARD Design - Reprographie : Porképi - imprimé sur papier FSC - Tirage : 1000 exemplaires - Dépot légal : à parution

Retrouvez toute l'information municipale sur le site : **www.feneu.fr** 

ou suivez-nous sur la page Facebook de la commune : **@feneu49460** 

# VIE MUNICIPALE



# Le conseil municipal du 30 août 2021 en bref

- Présentation du dispositif «journée citoyenne» par Jean François Raimbault, maire de Soulaire-et-Bourg
- **Commission appel d'offres : élection des membres**

Membres titulaires: Eric WAGNER, Yvette GIRAUD, Patrick TOQUÉ

Membres suppléants : Anouck THARREAU, Gwennaël CORDIER, Nathalie LEMESLE

Composition des comités consultatifs

Suite à leur candidature : Sylvie BLANCHET intègre le comité Transition écologique Mobilités et Nathalie LEMESLE le comité Solidarités Coopération

- Ressources humaines : suppression, évolution et création de postes
- Adoption des règlements intérieurs de la restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs
- Convention de financement : appel à projet « pour un socle numérique des écoles élémentaires ». La commune de Feneu a déposé une candidature pour le financement d'équipements numériques sollicités par les écoles Eau Vive et Saint-Dominique Savio. Le projet de la commune a été retenu pour un montant de subvention de 13 300 €.
- Convention de partenariat avec le club canin sportif et d'éducation d'Angers promenade de la Baumette, utilisateur du Bois de la Sable
- Clic Aînés Outre Maine : modification des statuts
- Numérotage du lieu-dit la Lande fleurie et de la rue de la Cure.

La synthèse du conseil municipal du 27 septembre sera publiée dans l'Écho fanouin de janvier.

# Parole à...

Le règlement intérieur voté en conseil municipal du 27 septembre 2021 stipule :

Article L. 2121-27-1 CGCT : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. Il est décidé de réserver un espace d'expression pour les conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix dans le bulletin communal (1/3 page soit entre 600 et 800 signes).

La liste « unis et engagés pour Feneu » n'a pas d'information à communiquer pour ce numéro.

# **PERMANENCE DES ÉLUS**

Les élus sont disponibles sur rendezvous. Vous pouvez les contacter par courriel en saisissant l'adresse :

prenom.nom@feneu.fr

Numéro d'astreinte technique d'urgence (week end) : **06.72.25.62.62** 



# **CONSEIL MUNICIPAL**

Les séances du conseil sont ouvertes au public, l'ordre du jour est affiché en mairie et sur le site internet. Les comptes rendus sont consultables sur www.feneu.fr ou dans le hall de la mairie.

Conseils municipaux à l'Espace culturel - 8 rue de la Cure

Prochains conseils municipaux : Lundi 25 octobre Lundi 29 novembre

Lundi 20 décembre

# CAFÉ DES ÉLUS

Vos élus vous proposent de venir à leur rencontre le 1<sup>er</sup> samedi matin de chaque mois de 10h à 12h pour échanger et partager autour d'un café.

Le café fanouin se veut être un moment convivial pendant lequel vous pourrez interroger des membres de l'équipe municipale, dialoguer sur les actions en cours ou faire des propositions citoyennes. Il se déroule dans différents lieux de la commune.

Samedi 6 novembre (centre de secours) Samedi 4 décembre (la Farandole) Samedi 8 janvier 2022 (Espace culturel)

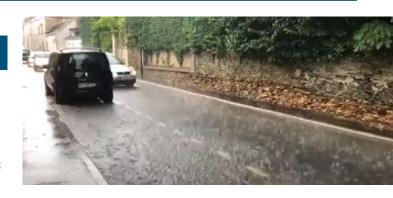




# VIE MUNICIPALE

# Risque et prévention des inondations

Lundi 28 juin, Feneu a été touché par de violents orages. Des averses de grêles se sont abattues par endroits, avec d'importantes chutes d'eau, faisant déborder les fossés et inondant les rues, les sous-sols et certaines habitations et bâtiments professionnels.



Un véritable déluge s'est abattu en l'espace d'une heure : entre 50 et 70 millimètres selon les endroits et les interventions des pompiers furent nombreuses.

La commune de Feneu a été reconnue en catastrophe naturelle pour cette journée par arrêté ministériel du 23 juillet 2021 (parution au JO du 1er août 2021). https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043879089

Les foyers identifiés ayant subi des dommages ont été informés par les services administratifs communaux des démarches à réaliser notamment envers leur assurance et quelques opérations d'entretien et travaux correctifs d'urgence ont été réalisés notamment rue d'Epinard, route de Champigné, zone des Cormiers, ... par les services d'Angers Loire



Métropole et du Département de Maine et Loire, compétents dans ce domaine. Ces épisodes climatiques vont possiblement se multiplier dans les années à venir, ce qui amène la commune à engager une réflexion globale pour mettre en place des actions correctives durables sur la prévention du risque Inondations, en collaboration avec le Département, Angers Loire Métropole et le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme SMBVAR.

En attendant, tout foyer ayant subi des dommages mais ne s'étant pas manifesté à la mairie peut se déclarer pour recensement à l'adresse suivante :

accueil.mairie@feneu.fr.

Par ailleurs, nous rappelons quelques règles permettant de maintenir le libre écoulement de l'eau et de réduire le risque inondations :

les propriétaires ou exploitants riverains sont responsables de l'entretien régulier des berges des cours d'eau. L'encombrement des cours d'eau par la prolifération de végétation peut freiner le libre écoulement des eaux et le maintien de son bon état écologique. Sur Feneu le niveau de bon état des cours d'eau est de 8% seulement contre 40% à l'échelle nationale. Si les riverains n'entretiennent pas

le cours d'eau de leur propriété, la commune peut le faire à leur place mais portera à leur charge les frais engagés. Référence: article L. 215-2, L. 215-14 et L. 215-16 du Code de l'environnement.

- les tontes de gazon, tailles de haies et autres déchets végétaux ne doivent pas être jetés dans les fossés, auquel cas ces derniers ne peuvent plus jouer leur rôle tampon. Au regard de la loi, ceci est considéré comme un dépôt sauvage. Les habitants doivent réutiliser leurs déchets verts sur leur propre parcelle (broyage des tailles, paillage, mulching,...) ou bien les déposer en déchèterie ou autre installation spécifique à leur traitement (exemple : plateforme de compostage).
- l'artificialisation des sols avec des matériaux imperméables doit être limitée autant que possible l'absorption permettre naturelle des eaux de pluie par le sol sans passer nécessairement par les réseaux d'eaux pluviales. De la même façon, dans un souci d'éco-exemplarité, la commune intégrera ces différentes règles toutes ses réflexions dans d'aménagements et d'entretien des espaces publics.

Adjointe référente : Anouck Tharreau, anouck.tharreau@feneu.fr

# Soirée de lancement des comités consultatifs

Annoncés dans notre schéma de fonctionnement collégial et participatif, le conseil municipal a créé 7 comités consultatifs thématiques au mois de juin dernier et un appel à candidatures pour venir les rejoindre et participer à la vie communale était publié dans l'Echo Fanouin de cet

été. Nous avons eu le plaisir de réunir tous les membres de ces comités le **Vendredi 15 Octobre 2021 à 20h30** à l'Espace Culturel pour une grande soirée de lancement de cette dynamique citoyenne.

# **VIE MUNICIPALE**



# Travaux et réalisations de l'été 2021

- Place de la fontaine : Réalisation d'une canalisation d'un diamètre important permettant un plus grand débit des eaux pluviales.
- Aire de jeux parc rue de Grez : La structure de jeux pour enfants qui avait été dégradée par des graffitis a été nettoyée et repeinte.
- Allée de « La Farandole » : réalisation des travaux de l'allée de « La Farandole ». Le revêtement choisi est l'arène granitique dans sa plus grande longueur permettant ainsi l'absorption de l'eau de pluie. Un revêtement bitume a été fait au niveau du magasin « Les fleurs de Julie ».
- Rue des Godellières : Un bateau a été fait afin de permettre le passage d'une personne à mobilité réduite (PMR).
- Rue de l'église : Création d'un branchement sur une évacuation des eaux pluviales.
- Chemin de Réauté : Réhabilitation d'un chemin de campagne par un important nettoyage de la végétation et par le terrassement de sa surface de roulement.

■ Cimetière et restaurant scolaire : les portails du restaurant scolaire et du cimetière ont été sablés et repeints.

# Travaux du 4ème trimestre 2021

# Signalisation et sécurisation :

Afin de réduire la vitesse : rue de la Cure (aux abords du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire), rue d'Epinard (de part et d'autre des arrêts de bus), rue de Juigné (passage

piste cyclable et Ehpad), rue de Grez (aux abords de l'école St Dominique), des aménagements accompagnés de leur signalisation vont être mis en place.

■ Un radar pédagogique va être placé à l'entrée de l'agglomération rue d'Epinard.



# Nouvelles tribunes dans la salle de sport

# Ponton flottant du port Albert



Depuis la fin du mois de septembre, la salle de sports du bois au juge est dotée de 3 nouveaux modules permettant d'accueillir 45 personnes au maximum. Situé face à la guinguette du Port Albert, ce ponton communal doit renouveler son titre de navigation. Une expertise à flot et à sec est nécessaire avant de procéder à sa remise en état. Par conséquent, il a été sorti de la rivière au mois d'août dernier et stocké au centre technique municipal.



# Voeux du maire et accueil des nouveaux fanouins

Monsieur le Maire et l'équipe municipale seront heureux d'accueillir les nouveaux fanouins à l'occasion de la présentation des vœux qui aura lieu le vendredi 7 janvier 2022 à 20h30 à l'espace culturel. Cet accueil sera également proposé le samedi 8 janvier à partir de 10h à l'occasion du café fanouin pour ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de venir la



veille. Les nouveaux Fanouins installés à FENEU depuis 2019 sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre pour qu'une invitation leur soit transmise.

# Galette des Aînés

Pour commencer l'année 2022 dans la convivialité et le partage, monsieur le Maire et l'équipe municipale invitent tous les Aînés à venir déguster la galette **Le samedi 15 janvier à 15h, à l'espace culturel**. Une invitation sera adressée à chaque aîné au cours du mois de novembre. Pour faciliter l'organisation des festivités, il sera nécessaire de s'inscrire au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre.



# Journée citoyenne

En préambule du conseil municipal du 30 août dernier, les élus ont assisté à une présentation de Jean-François Raimbault, maire de Soulaire-et-Bourg et référent de la Journée Citoyenne à Angers Loire Métropole, portant sur les modalités d'organisation de ce type d'événement. Ainsi, chaque année, les habitants d'une commune ou d'un quartier consacrent une journée pour réaliser ensemble des projets, qu'ils ont eux-mêmes proposés, dans leur commune. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques. Pour la 1ère édition de la journée citoyenne à Feneu, la date a été fixée au 24 septembre 2022.

# La Farandole: un nouvel équipement au service des Fanouins

Cet été, après la levée de quelques réserves, M. BOUCHON, architecte, a livré le bâtiment «La Farandole» à la municipalité de FENEU.

Ce bâtiment, à ossature bois, est bardé d'ardoises d'Espagne de couleur violine nuancée.

D'une superficie totale de 330 m², il est divisé en deux grands secteurs (accueil périscolaire : 188 m² - bibliothèque : 100 m²). Un hall d'entrée de 42 m² et des locaux sanitaires et techniques complètent l'infrastructure.

Ce bâtiment est chauffé par pompe à chaleur (aérothermie) en mode air pulsé avec VMC double flux. Son éclairage est en basse consommation (LED).

La particularité du bâtiment est son toit végétalisé qui offre une grande isolation thermique avec peu d'entretien.

Les peintures et autres matériaux ont été choisis dans le respect des normes d'écologie et de santé actuellement en vigueur.

D'un coût total de 900 000€, la municipalité a reçu pour cette réalisation les subventions de l'État à hauteur de 213 500€, de la Région à hauteur de 239 200€ et de la CAF à hauteur de 20000 € (mobilier et matériel pédagogique).



De gauche à droite premier rang : Manon THIBAUDEAU, Theo LECLER, Julie MAILLET , Elizabeth BEJEAU - Deuxième rang : Emilien ROYAU, Catherine JOUBERT, Elisabeth POULLAIN, Catherine GENET, Théo SPERAT - Absente Lucie DROUINEAU

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

« La Farandole » nouveau bâtiment communal qui a fait l'objet d'un équipement soigné, accueille les enfants dans l'espace consacré à la garderie périscolaire depuis le jeudi 2 septembre aux horaires habituels de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Un accueil différencié sera mis en place dans les jours à venir : accompagnement aux devoirs pour les plus grands mais aussi jeux d'extérieurs et travaux manuels pour occuper les petites mains. 3 soirs seront dédiés à des animations lecture à la bibliothèque.

Le jour de la rentrée, les enfants et les parents ont apprécié ce nouvel espace avec des commentaires enthousiastes : « c'est beau », « c'est super ».

L'aménagement de l'entrée avec casiers et bacs permet de gérer cartables et vêtements.

# **ESPACE FAMILLES**

Une fiche de procédure sera prochainement mise en ligne sur le site internet de la commune : www.feneu.fr afin de faciliter l'utilisation de cet espace par les familles.

# **■ TÉMOIGNAGES**

«C'est bien mieux qu'avant, il y a plus de jeux et jouets et on peut jouer dehors». **Paul 7 ans** 

«La garderie est spacieuse et lumineuse, l'encadrement est bien pour les tout petits». La maman d'Yvann 3 ans





# Présentation de la bibliothèque



La bibliothèque, située près de l'espace culturel, propose des albums pour enfants de tous âges, des BD pour adultes et enfants, des mangas, des romans, des documentaires pour s'instruire, des grands classiques à lire ou relire, des jeux à tester en famille.... Le tout, présenté dans un cadre serein et lumineux!

Venez vite retrouver l'équipe des bénévoles, ils se feront un plaisir de vous les présenter et surtout de vous les prêter. 325 livres du Bibliopôle\* sont arrivés et mis en rayon pour 6 mois!

∗Le Bibliopôle est un service culturel qui porte la politique de lecture publique du département de Maine et Loire. Il aide et soutient les bibliothèques du territoire.

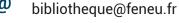
**Inscriptions et prêts GRATUITS** 

8 livres/lecteur - 2 jeux/famille - Prêts sur 1 mois

# POUR NOUS CONTACTER



page bibliothèque de Feneu





02 41 32 91 88 (pendant les permanences)

# LE CALENDRIER D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2021

Mardi 16h30-18h30	Mecredi 17h00-19h00	Samedi 10h30-12h30
19 octobre	20 octobre	23 octobre
2 novembre	3 novembre	6 novembre
16 novembre	17 novembre	20 novembre
30 novembre	1 <sup>er</sup> décembre	4 décembre
14 décembre	15 décembre	18 décembre

# **TÉMOIGNAGES**

«La bibliothèque est ouverte sur trois créneaux tous les 15 jours. Elle propose pas mal de livres mais aussi des jeux de sociétés pour les petits, cela permet d'en découvrir de nouveaux. Les bibliobénévoles sont de bons conseils, mais sont aussi preneurs d'idées de lecture. Les locaux sont chouettes, ça donne envie de lire et venir plus souvent.» Nausica, 38 ans

« Venez ici, c'est tranquille ! On peut lire au calme, il y a du choix. Ce que je préfère ce sont les mangas, les romans fantastiques. Je vais conseiller à mes copains et mes copines de venir. »

Eva. 10 ans 1/2

# ÉVÈNEMENT

SAMEDI 4 décembre de 10 h 30 à 12 h 30

« On s'affole....à la Farandole »

**Animation surprise pour les** portes-ouvertes

# AVIS DE RECHERCHE

Nous avons besoin de bénévoles pour proposer plus de créneaux d'ouverture aux Fanouins (pour le moment les permanences sont assurées une semaine sur deux) Si vous êtes intéressés, rejoignez notre joyeuse équipe!



# **VIE DE LA COMMUNE**

# Rentrée scolaire

Le jeudi 2 septembre 2021 les enfants de Feneu ont effectué leur rentrée.

# Les écoles

L'école **l'Eau Vive** accueillera 132 élèves répartis sur 6 classes avec comme thème retenu cette année : « Chic planète ».

- 23 élèves en très petite section-petite section-moyenne section **Béatrice Tavenard** / ATSEM **Valérie Mayeur**.
- 21 élèves en grande section Caroline Broux / ATSEM Nathalie Bourgeais
- 21 élèves en CP/CE1 Laurent Vernerey.
- 21 élèves en CE1 Sandrine Rabel.
- 22 élèves CE2/CM1 Marie-France Pinet.
- 24 élèves CM1/CM2 **Florian Lochard** : nouveau directeur de l'école.







L'école **Saint-Dominique Savio** accueillera cette année 98 élèves répartis en 4 classes avec comme thème retenu : « Respectons la planète et devenons des acteurs de la nature » .

- 28 élèves PS/MS/GS Christine Calvez/Alexandra Lorend ASEM Bertille Clemenceau.
- 26 élèves GS/CP Clémence Drouin/Isabelle Lebrun ASEM Flavie Lemesle.
- 22 élèves CE1/CE2 Pascale Hirrien.
- 22 élèves CM1/CM2 : Baptiste Dalifard.

# La restauration

Le bâtiment anciennement consacré à l'accueil périscolaire, après un rafraîchissement cet été, accueille une partie des enfants déjeunant au restaurant scolaire. Ce nouvel espace permet de faire déjeuner tous les enfants des écoles sur un même service et ainsi proposer aux enfants une pause méridienne plus sereine avec un temps de repas moins compté..

De plus afin de faire de ce moment un temps de partage et de convivialité les enfants des écoles élémentaires sont servis au plat et non plus à l'assiette pour le plat principal.

Tous les enfants seront donc en récréation en même

temps. La cour du restaurant scolaire n'étant pas dimensionnée pour accueillir 200 enfants en toute sécurité, les enfants seront donc répartis dans la cour de l'école l'Eau Vive et celle du restaurant scolaire.

Pour cette rentrée les enfants sont encadrés au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire ainsi qu'à l'accueil de loisirs par la même équipe d'animateurs.

RDV sur monespacefamille.fr sur le site www.feneu.fr

# **ASSOCIATIONS**

# ■ L'Aide à Domicile en Milieu Rural recrute :

L'ADMR de Feneu et des environs était présente au Forum des Associations. N'hésitez pas à appeler le secrétariat au 02.41.32.11.88 si vous cherchez du travail à temps partiel, ou si vous voulez rejoindre le réseau de bénévoles. Les bénévoles sur Feneu sont Yvette Giraud et Josiane Rabineau.



# ■ Téléthon 2021



Présent au Forum des Associations, le comité de pilotage du TELETHON a présenté le programme provisoire pour l'édition 2021 qui se déroulera les 3 et 4 décembre, ainsi que quelques objets fabriqués lors des ateliers. Une commande a été passée, et deux nouveaux bénévoles se joignent à nous.

# Dates à retenir :

- Vente des objets les **19 et 20 novembre** au Verger de Laurière, le **3 décembre** à la galerie de

Auchan et le 4 décembre à Feneu.

- Bourse aux livres du 22 novembre au 4 décembre.
- Après-midi récréatif le 25 novembre.
- Animations place de la Mairie le **3 décembre** (formule en cours de réflexions)
- Vente de pommes et jus de pommes à domicile
- Concert de la chorale CLAC'SON le 11 décembre

# VIE DE LA COMMUNE



# 2 nouvelles orthophonistes à Feneu

# 3 questions à Margaux Brunet :

# Quel est votre parcours?

Originaire d'Angers, j'ai effectué toute ma scolarité à Angers puis je suis partie à Nantes pour faire deux années en école préparatoire aux concours d'orthophonie. J'ai obtenu le concours d'entrée au centre de formation d'orthophonie à Caen en 2016. J'ai donc effectué mes cinq années d'étude à Caen avant l'obtention de mon certificat de capacités d'orthophonie.

# Pourquoi avoir choisi Feneu?

Ayant toutes mes attaches, famille et amis, à Angers, mon souhait était de venir m'installer dans la région. L'opportunité d'un bureau disponible à Feneu dans des locaux agréables m'a fait me questionner sur mon installation. Les échanges avec les orthophonistes du secteur m'ont fait prendre conscience du manque d'accès aux soins pour les patients. J'ai donc décidé de m'installer à Feneu, non loin de mon domicile.

# En quoi consiste votre activité?

Je suis diplômée depuis juin 2021 et j'ai commencé mon activité libérale depuis septembre 2021. Je reçois des patients ayant des troubles du langage écrit ou du langage oral, un bégaiement ou des troubles neurologiques acquis ou dégénératifs. Je souhaite continuer à me former tout au long de ma carrière afin de rester au fait des recherches scientifiques et afin d'accompagner au mieux les patients.



# 3 questions à Aliénor Goux :



# Quel est votre parcours?

Originaire de la région parisienne, j'ai passé toute ma scolarité là-bas. Après 1 an de prépa à Paris, j'ai obtenu le concours d'entrée du centre de formation d'orthophonie de Caen. J'ai donc passé 5 ans là-bas pour mes études (2016-2021) jusqu'à l'obtention de mon Certificat de Capacités d'Orthophonie en juin dernier.

# Comment êtes-vous arrivée à Feneu?

Je n'avais pas forcément prévu de m'installer en Anjou initialement, je voulais juste quitter la région parisienne. Je commençais à chercher des opportunités du côté de la Bretagne. Cependant Margaux Brunet, une amie de promo, m'a un jour parlé de 2 bureaux libres à Feneu. Après la visite des locaux et au vu de la forte demande d'accès aux soins, j'ai décidé de poser mes valises dans la région et de m'installer en libéral à Feneu.

### Quels sont vos projets?

J'ai commencé mon activité en septembre. Je reçois pour le moment essentiellement des patients présentant des troubles du langage oral ou du langage écrit, mais je suis bien sûr formée dans d'autres domaines. Concernant mes projets : professionnellement je souhaite continuer à me former pour proposer des prises en soin les plus adaptées possibles aux patients. Du côté personnel, j'ai hâte de découvrir la région!

# AGENDA

- Tennis : tournoi interne (réservé aux adultes licenciés au club) du 01/11/2021 au 31/01/2022.
- Samedi 16 octobre, 10h-12h : marché d'automne, cour de l'école APEL école St-Dominique Savio.
- Jeudi 11 novembre, 11h15, cérémonie d'hommage aux morts pour la France armistice 1918, monuments aux morts.
- Jeudi 18 novembre, après midi anniversaire des adhérents Amicale des fanouins.
- Vendredi 26 novembre (à partir de 16h30) : marché de Noël, espace culturel APEL école St-Dominique Savio.
- Dimanche 28 novembre : Spectacle de magie du comité des fêtes, au patronage.
- Jeudi 9 décembre, repas de Noël Amicale des fanouins.
- Samedi 11 décembre : Concert de la chorale Clac'son pour le Téléthon, salle du patronage.
- Samedi 11 décembre : cérémonie de la Sainte Barbe des pompiers de Feneu.
- Vendredi 7 janvier, 20h30 : vœux du Maire et accueil des nouveaux fanouins, espace culturel.
- Samedi 8 janvier, 10h-12h, café fanouin et accueil des nouveaux fanouins, espace culturel.
- Samedi 15 janvier : Galette des Aînés.



# **VIE PRATIQUE**

### Exposition de crèches à la chapelle des vignes

L'association de sauvegarde pour la chapelle des vignes propose une exposition de crèches du monde. Plus de 150 crèches des différents continents ou tableaux représentant des scènes de la Nativité seront présentés. Une bonne partie est fabriquée à partir de matériaux divers : bois, bambou, perles, argile, vitrail, bouteilles...Nous vous invitons à faire un voyage magique à travers les différents continents pour découvrir la tradition de la crèche qui s'est développée dans le monde entier. Chaque pays a ses

propres caractéristiques, croyances, influences et règles culturelles. Tous ces éléments se retrouvent dans les différentes conceptions de la représentation de la nativité. Les personnes qui auraient des crèches originales et voudraient bien les prêter peuvent contacter Nathalie Maussion au 06 73 85 78 84 avant mi-novembre.

Cette exposition se déroulera les 18 et 19 décembre 2021 et du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 de 14h30 à 18h à la chapelle des vignes, route de Querré à Feneu.

# Infos pratiques

# Lutte contre la prolifération des chats



La commune de Feneu est régulièrement sollicitée pour la gestion de chats errants. Ces animaux, non identifiés

et non stérilisés peuvent être à l'origine de la prolifération de maladies infectieuses, de blessures sur d'autres animaux,

de nuisances sonores et olfactives... Le devenir des chats errants, vivant en groupe dans des lieux publics d'une commune, capturés et conduits en fourrière est le plus souvent réduit à l'euthanasie du fait de la difficulté de leur adoption (âge, sociabilité) et de la surcharge des refuges. Cependant, l'extermination n'apporte pas de solution durable car les sites sont recolonisés par d'autres individus après la capture.

Il existe une alternative durable pour gérer les populations de chats dits « libres » passant par une identification (au nom de la commune ou d'une association), une stérilisation des animaux et un relâchement sur site. CF article L211-27 du Code Rural et de la pêche maritime.

Pour cela, une convention avec le cabinet vétérinaire de Montreuil-Juigné est en cours d'élaboration et la commune recherche des référents bénévoles relais de l'association

- Effectuer la capture et la remise en liberté des chats (matériel et procédure fournis par la mairie);
- Assurer les relations avec le cabinet vétérinaire pour la programmation de l'identification et de la stérilisation (prise de rendez-vous, dépôt de l'animal...);
- Assurer les échanges avec l'association pour repérer les chats dits « sociables » parmi les chats errants, pouvant faire l'objet d'une adoption.

Pour vous inscrire en tant que référent bénévole, envoyez un mail à : anouck. tharreau@feneu.fr.

Une campagne de stérilisation sera réalisée sur la commune dans les prochains mois, avant la période de reproduction.

Pour rappel, l'identification des chats domestiques est obligatoire pour tout propriétaire de ces animaux et la stérilisation fortement conseillé (animaux moins malades, moins bagarreurs, ...)

### Changement du jour de collecte des déchets en porte à porte

Le service collecte d'Angers Loire Métropole a passé un nouveau marché de collecte en porte à porte pour les déchets ménagers (ordures ménagères et tri). Afin d'harmoniser la collecte sur certaines communes nouvelles, des modifications de la collecte sur Feneu sont prévues :

- le tri sera collecté le lundi pair (au lieu du lundi impair).
- la collecte des ordures ménagères ne change pas et reste le vendredi pair.

Vous pouvez vous reporter au calendrier 2022

fourni avec ce numéro de l'Echo Fanouin. Afin de faciliter ce changement, une collecte supplémentaire est prévue la 1ère semaine de 2022. Plus de renseignements : Service Déchets ALM 02 41 05 54 00.

Rappel sur les dépôts sauvages "Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacement désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation" (art. R633-6 du code pénal) est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe (450€).

# Mise à disposition de composteurs gratuits

Le compostage est la transformation des déchets organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons,...) et la faune (vers,...) en présence d'eau et d'oxygène. Après quelques mois de maturation, ce processus biologique conduit à un produit



comparable terreau, le compost. L'intérêt de composter est de diminuer la quantité déchets mis la collecte en valorisant la part des déchets verts (30% de nos déchets sont

compostables). Le compost servira à nourrir vos plantes de manière naturelle.

Vous pouvez mettre au composteur les déchets suivants :

- certains déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux, coquilles d'oeufs pilées, marc de café avec filtre, marc de thé, sachets de thé et tisane, noyaux, coques de noix, noisettes et amandes.
- certains déchets de la maison: papier essuie-tout, mouchoirs en papier, boîtes à œufs déchirées, rouleaux en cartons de papier toilette et papier essuie-tout, fleurs fanées.
- certains déchets du jardin : gazon, feuilles mortes, petites tailles de haie, fanes du potager.

Angers Loire Métropole met dorénavant gratuitement à votre disposition des composteurs de 345 litres, que vous pouvez récupérer en mairie.

Ce dispositif a pour objectif de répondre à la future obligation de tri des biodéchets qui sera mise en place d'ici fin 2023.

Plus de renseignements :

Angers Loire Metropole.Compostage ` Compostage: AngersLoireMetropole. fr ou en mairie pour commander votre composteur: 02 41 27 27 30.

# Le Relais Assistants Maternels Affluents du Maine change de nom :

Suite à l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 du ministère des solidarités et de la santé, les Relais Assistants Maternels

(Ram) changent de dénomination deviennent les Relais Petite Enfance. Le Relais Petite Enfance (RPE), est toujours un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Contact: 06.17.06.17.45

### Lutte contre les chenilles processionnaires

A partir d'octobre 2021 jusqu'à janvier 2022, la FDGDON 49 vous propose de mettre en place une lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Ces chenilles restent extrêmement urticantes (les chenilles et cocons sont très urticants), il faut donc intervenir en amont et de manière collective. Le principe de la lutte collective est d'intervenir sur chaque arbre de la commune, domaine privé et public. Le tarif (déplacement + intervention) est calculé à l'arbre, 17€ ou 19€ pour les particuliers (en fonction de la date de réception de la demande. Les particuliers souhaitant une intervention règlent leur prestation. Le formulaire de demande d'intervention est téléchargeable sur le site de la commune.



# ■ Retrait-gonflement des argiles

La commune de Feneu est concernée par phénomène qui s'accentue d'année en année du fait des épisodes consécutifs de sécheresse. Le phénomène de retraitgonflement des argiles engendre des dégâts considérables, source d'angoisse et de détresse pour les habitants. D'autant plus que la grande majorité des sinistres concernent les maisons individuelles. Ces sinistres sont indemnisables au titre des catastrophes naturelles. Suite à une augmentation des dossiers sur le territoire fanouin et après avoir interpellé le Sénateur Stéphane Piednoir et le Député Matthieu Orphelin, des aides pour les revenus modestes et intermédiaires ont été mises en place en début d'année.

Seule la reconnaissance en catastrophe naturelle de la commune peut permettre à chacun d'envisager une indemnisation par les assurances. Aussi, M. le Maire a de nouveau interpellé M. Orphelin et S. Piednoir lors de rencontres, d'autant plus que Feneu n'est pas la seule commune concernée.

Les fanouins concernés sont invités à déposer un courrier de demande de reconnaissance en catastrophe naturelle accompagné de photos d'ici le 31 décembre 2021. Suite à la constitution du dossier, la Mairie se chargera d'adresser la demande en Préfecture pour espérer une issue positive en 2022.